78
Yvelines
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LE JOURNAL DE L'ANNÉE 2020

ÉDITORIAL

L'année 2020 fut une année charnière !
Longue période de confinement d'une part et d'élections municipales d'autre part.
Le confinement soudain, dû à la crise sanitaire, nous a contraint à proposer une nouvelle manière de conseiller en télétravail et en visioconférence, différemment du conseil prodigué jusqu'alors par le CAUE, en contact direct avec les particuliers et les élus.
Le risque d'isolement n'a pas été ressenti par l'équipe, qui a profité de ce moment particulier pour échanger et chercher des rapprochements avec les nombreux partenaires.
La réflexion s'est ainsi portée sur les liens quelques peu distendus, au fil du temps, avec le Conseil départemental. Il nous est apparu qu'une collaboration avec la nouvelle structure Ingenier'Y - créée par le Conseil départemental pour soutenir les projets des petites communes, en manque de personnel compétent dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement – se révèlerait utile et profitable à tous, dans une complémentarité efficace et qualitative des compétences.
Des contacts seront donc initiés dans l'objectif pragmatique de ce travail.
Chacun a aussi pris du recul : les particuliers ont réfléchi à leur habitat et à ses transformations potentielles, nous posant beaucoup de questions de confort ; les nouveaux élus nous ont appelés rapidement pour faire connaissance et comprendre sur quels sujets nous interroger : conseils sur les permis de construire, chartes de promotion, transformation et réhabilitation du bâti ; les maires réélus ont lancé de nombreux concours d'architecture préparés pendant leur mandat précédent.
Si le confinement a été très néfaste pour de grands pans de l'économie, il a été aussi riche d'enseignements. Il nous a montré combien les espaces extérieurs au logement, balcons, loggias, … étaient indispensables aux citadins ; il nous a fait encore davantage comprendre les bénéfices apportés par la nature et la biodiversité en ville et fait bénéficier de moins de bruit.
Autant de sujets que nous pourrons porter encore mieux dans nos conseils à l'avenir !

Marcelle Gorguès, présidente
Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice

UNE ANNÉE TRÈS PARTICULIÈRE !

En confinement, l'équipe poursuit les conseils et les rencontres avec les nouveaux élus et les partenaires !

LES CHIFFRES 2020

• Le CAUE informe

16 967 vues sur le site
1 050 abonnés sur Twitter et **796** sur Facebook
113 357 visiteurs sur l'Observatoire national des CAUE
26 200 vues sur le Scoop.it des CAUE IdF

• Le CAUE conseille et accompagne

300 particuliers, bailleurs et promoteurs
22 collectivités sur la durée
Les instructeurs de permis de construire du GPS&O sur **73** communes

• Le CAUE forme et sensibilise

1 exposition produite et **150** visiteurs
2 villes d'accueil de l'exposition itinérante
5 journées de conseils Villes et Villages Fleuris
4 visites d'architecture et **2** conférences
1 balade Archipel francilien avec **1014** vues sur l'application
12 639 élèves pour les enfants du patrimoine IdF

• Le CAUE expert

14 jurys de concours d'architecture
10 commissions départementales

LE CAUE PRODUIT UNE CONNAISSANCE QU'IL MET AU SERVICE DE SES PUBLICS

ARCHIPEL FRANCILIEN, PETITS GUIDES DE VOYAGE EN IDF

Consultables sur www.archipelfrancilien.fr

Après 3 années de « 20 voyages d'architecture » en transports collectifs, les restrictions sanitaires ont obligé les équipes des CAUE à inventer de nouveaux formats pour les Journées nationales de l'architecture d'octobre. Une collection de 8 voyages numériques à la découverte de l'architecture du quotidien en Île-de-France a été créée. Chaque voyage emmène dans une exploration historique, photographique et sonore, à mener seul ou accompagné, grâce à un guide sur smartphone ou tablette, et papier.

Le parcours yvelinois « Versailles chantiers, de la ville neuve au nouveau quartier » présente la fabrication de la ville et 10 architectures historiques ou contemporaines. L'application numérique invite à consulter des documents issus du fond des archives de la ville de Versailles, des photographies inédites et des interviews, par exemple celle de Jean Castex, architecte et professeur émérite de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Point de départ du parcours à Versailles le 18 octobre 2020 © CAUE 78, ERL

François de Mazières,
Maire de Versailles, Président de Versailles Grand Parc

« Cette balade proposée par le CAUE est une heureuse initiative, qui invite à découvrir les transformations du quartier des Chantiers. Le parcours élaboré permet de mettre en lumière la valorisation des bassins historiques associée à une architecture contemporaine parmi les plus grandes signatures françaises. »

© CAUE 78, BP

LES VISITES, VECTEUR D'ÉCHANGES

Le CAUE propose régulièrement aux collectivités yvelinoises des visites et des rencontres de professionnels afin d'enrichir les pratiques.
A Versailles dans le quartier des Chantiers, le siège social de Nature & Découvertes réalisé par l'architecte Patrick Bouchain (Grand Prix de l'urbanisme 2019) s'est installé dans une ancienne halle ferroviaire en conservant la mémoire du lieu. Cette architecture en bois, chaleureuse et colorée, est démonstrative de l'engagement environnemental et social de l'entreprise.
Cette visite organisée avec l'architecte peu après l'inauguration s'est prolongée par la découverte de la ferme urbaine de l'entreprise, occasion de partager autour des questions de réemploi, d'architecture écologique mais aussi de la qualité d'usage des bâtiments, thèmes chers à l'architecte.

© Pierrick Daul

L'ARCHITECTURE AU CŒUR DE PROJETS ÉDUCATIFS

Malgré le contexte, des projets de sensibilisation auprès de publics scolaires ont été menés dans différents territoires du département.
Guidés par un architecte du CAUE, les élèves de 3 classes du collège A. Thierry de Limay ont été amenés à porter leur regard sur leur établissement afin d'imaginer des transformations. L'élaboration de maquettes a matérialisé les projets des élèves. Des projets discutés avec l'école Joliot-Curie d'Achères ou la structure Ulysse de l'hôpital Charcot de Saint-Cyr-l'Ecole ont été réalisés à l'automne 2020 et au printemps 2021.
Comme chaque année, les enseignants avec leur classe ont participé aux Enfants du patrimoine, la veille de Journées européennes du patrimoine.

© CAUE 78, DR

L'EXPOSITION «TRANSFORMER LE BÂTI, REGARDER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR»

Lors des Journées européennes du patrimoine, l'exposition était accueillie à Saint-Germain-en-Laye pour un mois. Malgré le contexte sanitaire, elle poursuit son itinérance à la demande en 2021. Prêtée gratuitement aux communes par le CAUE, toutes les informations pratiques se trouvent sur son site internet.

ACCOMPAGNER

LE CAUE ASSOCIE TOUS LES ACTEURS DANS L'ELABORATION DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT

UNE RÉFLEXION PARTAGÉE SUR LE DEVENIR DU CENTRE ANCIEN

Une promenade urbaine avec les services et les élus a permis d'établir un premier contact sur le terrain et de recueillir les remarques fondatrices d'une analyse du centre bourg ancien. Un travail d'arpentage réalisé par les architectes du CAUE s'en est suivi afin de nourrir un regard nouveau et distancié sur le bourg.

Maîtriser le développement urbain, préserver les qualités architecturales et paysagères, réorganiser les espaces publics, favoriser des lieux d'échange et de rencontre dans un cadre privilégié un temps laissé pour compte, organiser les déplacements et les stationnements font toujours partie des sujets de discussion.
Se situer dans un temps long, anticiper le devenir du centre bourg en adoptant une vision large et prospective, proposer des scénarios et alternatives constituent le cadre de ces réflexions.
Cette démarche, formalisée par un carnet d'analyse et de recommandations accompagnées de références, nourrit l'élaboration du futur règlement d'urbanisme.

Discussion sur l'aménagement des espaces autour du château de Beynes
© CAUE 78, ERL

Yves Revel,
maire de Beynes

« Depuis 2019, un travail a été engagé avec le CAUE. Cet accompagnement s'est traduit notamment par des déambulations / diagnostics en marchant sur le quartier du centre bourg. Ce travail d'état des lieux a été l'occasion d'engager une réflexion collective qui va contribuer grandement à alimenter les projets à venir dans le cadre du développement raisonné à venir de la commune et du dispositif Petites Villes de Demain. »

ENCOURAGER LA QUALITE DES DEVANTURES COMMERCIALES

La Ville de Viroflay a sollicité le CAUE afin de mettre en place une charte des devantures commerciales destinée à accompagner les commerçants et les artisans viroflaysiens dans l'amélioration de leur attractivité ainsi que de leur image. Cette charte se présente comme une somme de recommandations et non de règles supplémentaires en proposant à chaque acteur une manière de participer à l'histoire de la ville, de s'adapter aux situations particulières et de contribuer ainsi, dans une démarche collective, à la qualité du cadre de vie communal.

PROTÉGER ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU HAMEAU DE MONTVAL À MARLY-LE-ROI

La commune de Marly-le-Roi a instauré un périmètre d'étude sur le hameau de Montval ayant pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine de ce quartier. A sa demande, le CAUE a réalisé un cahier de prescriptions architecturales et paysagères qui s'inscrit dans la perspective de la future modification du PLU et la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Sa philosophie est de lutter contre l'uniformisation des lieux et l'expression de formes architecturales génériques déconnectées du contexte, de rendre lisibles les recommandations architecturales et paysagères afin qu'elles soient comprises, acceptées et assumées par tous.

UTILISER LA DOCUMENTATION DU CAUE POUR ÊTRE PLUS EFFICACE

Les élus de Mareil-Marly ont requis les conseils du CAUE sur un projet de lotissement sur lequel celui-ci avait déjà travaillé plusieurs années auparavant et pour une autre municipalité. L'étude a été questionnée et remise à jour, un temps précieux gagné pour tous les intervenants avec une utilisation des deniers publics intelligente et efficace.
La documentation très riche du CAUE est à la disposition de tous, accessible par le site internet.

ACCOMPAGNER

LE PARTAGE DES REGARDS ENTRE CAUE ET COLLECTIVITES ENRICHIT LES PROJETS AU BENEFICE DU TERRITOIRE

UNE EXPERTISE POUR LES JURYS DE CONCOURS

Les communes de Mareil-Marly, Plaisir, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Viroflay, SQY, le Conseil départemental et Immobilière 3F ont fait appel aux architectes conseillers du CAUE pour participer aux jurys de concours, en visio-conférence ou en présentiel.

Avant la consultation, les architectes du CAUE conseillent sur le choix des terrains et apportent leur appui en relisant le programme ou en suggérant des visites d'opérations similaires aux maîtres d'ouvrage. Lors du jury ils expriment leur analyse et leur avis sur les projets proposés par les équipes de maîtrise d'œuvre alors que la commission technique les présente de manière factuelle.

Le CAUE conseille aussi sur le choix de la bonne procédure, veillant en particulier à une adéquation entre le travail demandé aux équipes, le travail d'analyse et de sélection et l'ampleur du projet.

Les discussions autour de la ville et l'architecture sont aussi des moments de formation pour les élus et les services.

Ateliers du Moulin aux Mureaux, THINK TANK Architecture,
© Cécile Septet, photographe

François Garay,
maire des Mureaux

« Dans une ville comme dans un village, l'architecture est un élément fondamental de la vie des citoyens. Il est important qu'une structure comme le CAUE accompagne avec son expertise les décisions des collectivités locales. Ce savoir-faire nous permet d'effectuer des choix éclairés qui améliorent durablement le cadre de vie de nos habitants. »

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ENCOURAGE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et l'implication des citoyens au cœur des projets.
En 2020, conséquence des périodes de confinement, les jardiniers n'ont pu réaliser leurs actions de fleurissement comme ils le souhaitaient, le Conseil départemental a donc suspendu l'attribution du label. Néanmoins comme tous les ans, le jury composé en fonction de la qualité et des compétences complémentaires de ses membres, et dont le CAUE 78 fait partie, a sillonné le département et a donné des conseils directs et adaptés aux communes. Ainsi le label a pu être encore en 2020, un outil d'aide au quotidien pour les élus.

Brueil-en-Vexin © CAUE 78

LES PROJETS DE CONSTRUCTION CONTINUENT MALGRÉ LE CONFINEMENT

L'aide à l'instruction des permis de construire s'est poursuivie et les conseils du CAUE ont été sollicités tout autant par la Communauté urbaine GPS&O que par des services d'urbanisme communaux de l'ensemble du département.
Les principaux sujets d'échanges concernent la forte densité d'opérations de logements importantes sur des parcelles complexes, la conservation et la réhabilitation du bâti, la bonne utilisation des pentes et coteaux, l'architecture écologique ainsi que le contexte patrimonial à préserver.

Houilles © CAUE 78, ERL

SE FORMER À VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE

Les formations annuelles organisées par les CAUE franciliens ont donné lieu cette année à des visioconférences. « Voir et Comprendre l'architecture » sur 6 jours à destination des non architectes a réuni des personnels de SEM, EPA, promoteurs et bailleurs dont il est très utile pour les architectes de CAUE de comprendre les démarches.
La formation « Architecture de la ville », en 10 jours ou en modules à la carte et à destination des instructeurs, s'intéresse davantage au vocabulaire et à l'inscription du bâti dans son site.
Pour chacune, des ateliers dématérialisés ont permis des échanges nourris.

PAR DIFFERENTES ACTIONS, LE CAUE PARTICIPE A LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE SUR LE LOGEMENT

LA RÉHABILITATION DU BÂTI UN ENJEU MAJEUR

La réhabilitation représente un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique et lutter contre l'étalement urbain.

C'est pourquoi l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Ile-de-France, créé les CAUE franciliens en 2005 et soutenu annuellement par la DRAC, a concentré ses recherches et publications en 2020 et 2021 sur le sujet de la rénovation énergétique du logement collectif. Les enseignements tirés des analyses d'opérations détaillées et des rencontres de l'année démontrent la nécessité de réaliser des diagnostics globaux, investissement en temps, en matière grise, en analyse et en connaissance, phase de réflexion extrêmement profitable au projet pour répondre en coût global, faire les meilleurs choix techniques et améliorer le confort des logements notamment en copropriété.

Une contribution des CAUE a également enrichi les échanges du groupe de réflexion interministériel sur la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux.

Réhabilitation de logements sociaux d'I3F à Vélizy. Desaleux Soares, architectes. © CAUE 78, ERL

Mireille Guignard,
Secrétaire générale adjointe de la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques)

« La réhabilitation est un des grands enjeux que doivent investir de façon subtile tous les acteurs de la construction. Ce n'est pas nouveau, mais le contexte demande de changer nos pratiques et de considérer autrement le bâti existant : empreinte carbone, réemploi, biodiversité, mais aussi préservation du patrimoine, en particulier de proximité, en prenant soin du déjà là, et en répondant aux besoins des habitants. Dans cette longue chaîne du processus de transformation, si diverse et si stimulante, dans laquelle s'engagent les maîtrises d'ouvrage, l'accompagnement des CAUE reste essentielle. »

QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Lors du séminaire accueilli en mars au ministère de la culture, les CAUE d'Ile-de-France amenaient maîtres d'ouvrage, chercheurs et architectes à débattre de plusieurs questions. Comment les projets de rénovation énergétique peuvent-ils être un vecteur d'amélioration du logement et de revalorisation du patrimoine architectural ? Comment développer une approche globale de la réhabilitation intégrant le bioclimatisme mais également de nouveaux usages ?
Plusieurs pistes d'actions reposant sur les pratiques des participants ont été proposée : placer l'investissement public dans l'énergie grise des phases de diagnostic préalables ; accompagner davantage les copropriétés en amont grâce aux enseignements tirés des opérations de bailleurs ; viser la neutralité carbone plus que la performance énergétique ; transformer plutôt que réhabiliter en interrogeant plus la valeur d'usage.

TRANSFORMER UN IMMEUBLE DE BUREAUX EN LOGEMENTS

D'une grande qualité, cette opération fait également référence pour la charte architecturale que la ville de Viroflay a réalisée avec les habitants et le CAUE.
Lors d'une visite organisée entre les 2 confinements, l'architecte JP Mallet et le maître d'ouvrage SEPRIM très pédagogues, ont expliqué leur volonté ferme de faire aboutir ce projet très contraint par la structure de l'édifice existant. La présence soutenue du concepteur lors du chantier était requise ainsi qu'une étude économique très fine avec des choix intelligents de prestations au profit de la qualité globale du programme : terrasses généreuses, grandes menuiseries bois, parquets...
Une fiche descriptive détaillée est venue enrichir l'Observatoire national des CAUE, 100 réalisations yvelinoises y figurent.

Viroflay © JP Mallet architecture

REGARD SUR UNE GRANDE FERME PATRIMONIALE DE PLATEAU

A la demande du Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse, le CAUE a donné un conseil approfondi sur la transformation de la ferme Beaurain située au Mesnil-Saint-Denis. De belle facture, les bâtiments construits autour d'une grande cour caractéristique des fermes agricoles de plateau peuvent-ils abriter des bureaux et des logements ? Cette question récurrente dans le département requiert beaucoup d'attention et une grande finesse de réponse dans le positionnement de nouveaux percements et la partition éventuelle de la cour pour l'accueil de véhicules au risque de perdre les qualités essentielles de ce patrimoine.

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE – FRANCILIEN (OPP.VS.f)

L'OPP.VS.f. suit la méthodologie nationale des Observatoires, reposant sur le principe de reconductions photographiques. Il poursuit les mêmes objectifs et s'inscrit en continuité de l'OPP de la Vallée de la Seine normand. La mission est réalisée en co-construction entre les CAUE 78, CAUE 92, CAUE 95 et le Service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France, soutenue et financée par le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement des territoires) au titre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine et par la Communauté Urbaine GPS&O. Cet observatoire comprendra en septembre 2021, un itinéraire de 100 photographies avec 40 vues principales et 60 vues secondaires.

Face aux évolutions climatiques, économiques et sociales, il sera un outil d'analyse et d'anticipation des évolutions du territoire de la vallée de la Seine. Il sera précieux pour les gestionnaires de l'aménagement et du développement, des niveaux communautaires, départementaux et interrégionaux mais aussi pour faire comprendre ces enjeux au grand public.

En 2020 les photographes renommés, Jérémie Leon et Ambroise Tezenas, ont été sélectionnés parmi 23 candidats. Les premiers résultats (250 clichés) ont été partagés avec le comité des experts, et la convergence avec l'Observatoire normand s'est mise en place lors d'une journée de travail à Moisson en présence du Préfet Philizot de la vallée de la Seine et des partenaires dont l'Agence des Espaces Verts (AEV).

«Nous sommes ici avenue de Bellevue à Conflans-Sainte-Honorine et visons vers le sud, la plaine d'Achères»
© Tézenas et Léon

Julie Corteville,
Chef du service Patrimoines et inventaire, Direction de la culture, Région Ile-de-France

« Le service Patrimoines et inventaire de la Région, partenaire dès le début de l'Observatoire photographique, se félicite de la richesse des échanges avec les nombreux partenaires du projet qui tissent tous ensemble un diagnostic sensible et original des paysages et des mutations de ce territoire stratégique pour l'Ile-de-France. Je tiens à saluer le rôle tout à fait moteur du CAUE 78 qui réussit à tenir tous les fils de cette opération complexe et ambitieuse. Ce travail collectif devrait permettre de changer durablement le regard des franciliens sur la Seine et offrir aux acteurs des territoires concernés, une véritable analyse prospective. »

Isabelle Landry-Quinette,
Directrice de la culture, GPS&O

« De Conflans-Sainte-Honorine aux portes de la Normandie, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est à la fois un territoire urbain et rural. Jalonné d'éléments emblématiques il regorge également de paysages naturels. Au travers du projet Panorama(s) et de ses itinéraires, nous avons souhaité mettre en valeur cette richesse patrimoniale et paysagère, afin de permettre aux habitants de (re)découvrir le territoire. »

LE PROJET PANORAMA(S) – GPS&O

Ce projet de la CU GPS&O (73 communes et 400 000 habitants des Yvelines) a pour objet de construire une identité commune et un récit de territoire au travers de la mise en place d'un itinéraire des paysages étayé d'apports scientifiques, artistiques et touristiques. Il s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de territoire de la CU en lien avec l'OPP.V.S.f dont elle est partenaire.

La fabrication de l'itinéraire des paysages s'établie sur 4 années consécutives jalonnées de grands événements annuels. L'année 2020 est consacrée au «Panorama des connaissances» du territoire et donne lieu à deux grandes collectes photographiques et patrimoniales.

Le travail comporte notamment la production d'un cortège photographique d'environ 450 clichés, une série de 50 photos sonorisées issues du corpus, et un ensemble de 40 panoramiques-vidéos prises depuis les principaux belvédères. Le tout reparti sur l'ensemble du territoire de la CU et l'ensemble de ses unités paysagères.
La collecte patrimoniale est réalisée par les chercheurs du Service Patrimoines et Inventaire de la Région IdF et s'appuie sur la connaissance du territoire préalablement acquise par les partenaires depuis 10 ans sur ce territoire.

En 2022, la valorisation des collectes paysagères et patrimoniales est programmée dans le cadre d'une BAP ! Off, au plus près des habitants, dans le territoire de la Communauté Urbaine et des Yvelines, avec une exposition au Musée de l'Hôtel Dieu et une publication scientifique régionale.

© Laurent Kruszyk, photographe de la Région IdF et François Adam paysagiste-vidéaste du CAUE 78

© Laurent Kruszyk, photographe de la Région IdF

FOCUS

78 Yvelines
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

PARTICULIERS, COPROPRIÉTÉS

LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEILLENT GRATUITEMENT SUR VOS PROJETS

- Les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- Les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- La conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- La réhabilitation énergétique et architecturale de votre copropriété

Vous aider à construire, agrandir, surélever...

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

A votre disposition, un espace documentaire spécialisé en architecture, aménagement et développement durable

3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux - T. 01 30 48 00 14 - caue78@caue78.com - www.caue78.fr

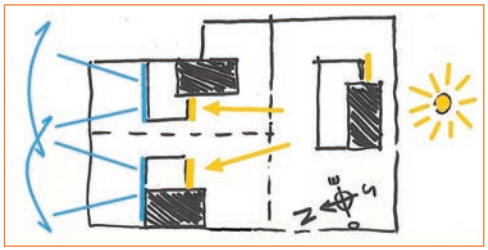

Croquis 1
Une double orientation pour bénéficier du meilleur ensoleillement

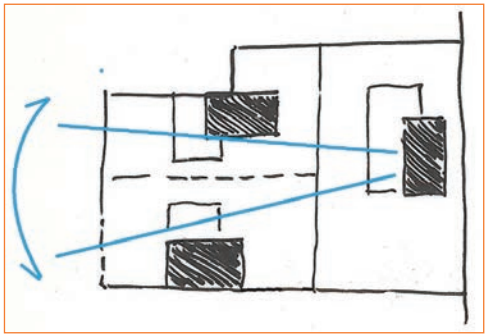

Croquis 2
Décaler les maisons pour profiter des vues sur la vallée

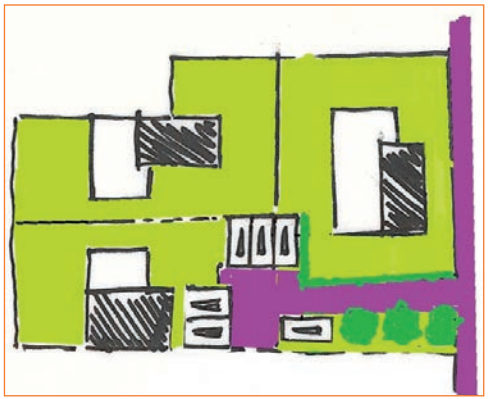

Croquis 3
Accès et stationnement mutualisés pour éviter d'imperméabiliser la parcelle.

ET EN PARTICULIER... LES PARTICULIERS

CHAQUE SEMAINE, LE CAUE REÇOIT DANS SES LOCAUX LES PORTEURS DE PROJETS POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL PERSONNALISÉ. SUR RENDEZ-VOUS ET GRATUIT.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS, UNE PORTE VERS L'ARCHITECTURE.

Aménager une maison, un appartement, évaluer les potentialités d'agrandissement, à côté ou au-dessus, décider de démolir ou bien de conserver tout ou partie d'un bâtiment sont des questions récurrentes lors des séances de conseils aux particuliers. L'architecture rassemble ces questions et aide à les résoudre. Elle apporte des réponses simples et adaptées. Non pas dans la forme seule, mais quant à l'usage, la manière d'habiter au quotidien, la logique de construction, la cohérence de l'intervention et l'harmonie d'ensemble. Nous nous sentirons bien quand les espaces répondront aux bons usages des lieux, qu'ils seront bien éclairés, jouissant d'une belle vue, quand entrer et sortir, passer d'une pièce à l'autre, ménagera des surprises, procurera du plaisir. Il n'y a bien souvent pas de réponses immédiates mais des questions débattues et des pistes proposées. Des images de référence expliquées ouvrent des horizons et contribuent à donner envie d'architecture. Libre au pétitionnaire de recourir à un architecte lorsque son projet est hors du seuil obligatoire. Conseils et discussions auront atteint leur objectif s'ils aident à prendre conscience des enjeux urbains, paysagers et environnementaux du projet et à argumenter ses choix : à faire œuvre d'architecture.

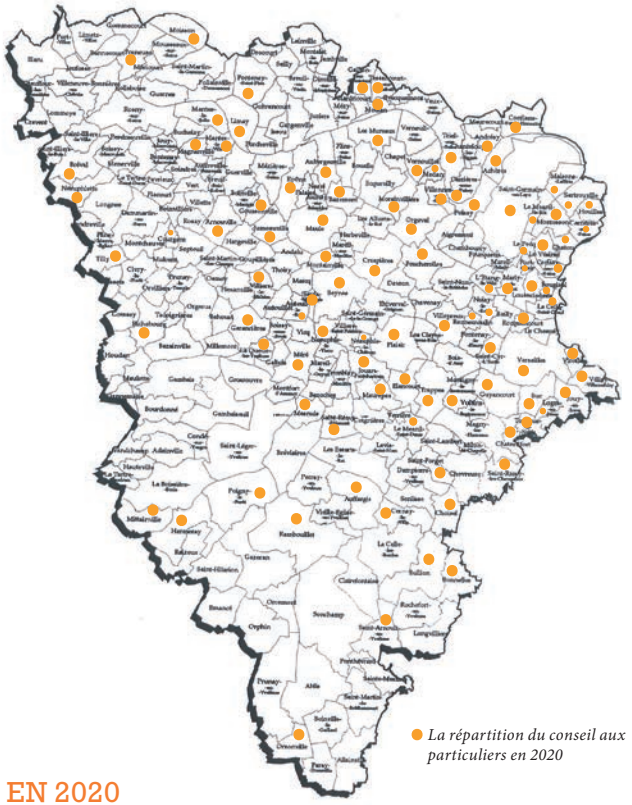

La répartition du conseil aux particuliers en 2020

L'ÉQUIPE EN 2020

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte - urbaniste
Annick Martinat, assistante de direction
Cécile Varoquier, documentaliste
François Adam, paysagiste, vidéaste
Hélène Bouisson, architecte
Didier Renard, architecte
Bruce Plancke, architecte
Annie Boyer, architecte
Thomas Duquesnoy, professeur relais (histoire-géographie) mis à disposition par la DSDEN (Inspection académique).

78 Yvelines

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

>> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics

>> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques

>> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours

>> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents

>> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine.
Les CAUE sont de droit organismes de formation pour les élus.

>> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions

Photo de couverture : Le campus, Les Mureaux. Atelier de Montrouge architectes, 1980 © CAUE 78, BP
Impression ICS 78, Versailles.

3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux - T 33 (0) 1 30 48 00 14 - www.caue78.fr